



OFFRE D'EMPLOI : OPERATEUR DE PRODUCTION SEMAINE OU WEEK-END (H/F)

Reconnue pour sa dynamique d'innovation et ses produits de qualité, Silvadec (50 salariés, CA de 30 M€, <https://fr.silvadec.com>) est une entreprise leader en Europe sur un marché en plein développement : les aménagements extérieurs (jardins, lieux publics).

Notre réussite est basée sur des valeurs fortes partagées par des hommes et des femmes et s'appuie sur une technologie très innovante et brevetée : l'extrusion de bois composite (plasturgie).

Notre site est situé à Arzal (56) à 25 min de Vannes et 60 min de Nantes.

Descriptif du poste

Dans le cadre de notre croissance, nous recherchons des opérateurs sur lignes de production automatisées.

La mission principale de l'opérateur est la responsabilité de la production réalisée sur les lignes d'extrusion.

Rattaché au chef d'équipe ou par défaut au régleur, il devra plus particulièrement :

- S'assurer de la qualité des produits fabriqués sur ses lignes
- Veiller à la sécurité des lignes d'extrusion sur lesquelles il travaille
- Mettre en application les procédures, instructions et les modes opératoires environnementaux.

Votre compétence et votre implication vous permettront d'améliorer les rendements de la ligne et de maintenir un bon climat sur la ligne de production.

Travail en équipe la semaine (horaires en 3*8) OU le week-end (horaires en 2*12). Merci d'indiquer votre préférence, le cas échéant.

Plusieurs postes sont à pourvoir au plus vite. Période de formation suivie en interne, si nécessaire.

Candidatures à adresser par mail au service recrutement à recrutement@silvadec.com

Type de contrat

CDI ou CDD (missions plusieurs mois ou missions courtes pendant vacances scolaires) à définir avec le candidat

Profil recherché

Issu d'une formation technique (CAP, BEP, BAC professionnel,...) ou justifiant d'une expérience réussie en industrie (6 mois minimum)

Compétences appréciées en plasturgie et/ou industrie du bois

Politique sociale

Prime individuelle, intéressement, primes de panier, prime de transport, majorations pour heures nuit et / ou WE, chèques vacances, chèques cadeaux, mutuelle, prévoyance.